



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Manipulateurs en radiologie

Question écrite n° 25309

### Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des manipulateurs en radiologie, notamment au sein du Groupe hospitalier du Havre. Ces professionnels évoquent un métier qui les passionne, pourtant ils sont malheureusement usés très rapidement par les tâches toujours plus nombreuses qui leur incombent, en dépit d'une reconnaissance et d'effectifs suffisants. Malgré leurs efforts quotidiens, ils apparaissent comme des oubliés du Plan santé 2022 et plus généralement des hôpitaux. Leurs collègues hospitaliers ignorent souvent tout de leurs formation, diplôme, compétences et même des missions de ce corps médical. Diplômés BAC+3, dans une filière complexe et sélective, ils ont le sentiment d'être évincés de toute évolution salariale. Pourtant leur métier, lui, évolue chaque jour. En effet, les manipulateurs travaillent sur des machines et protocoles en mutation constante avec la médecine nucléaire et la radiothérapie. Leur technicité est un véritable atout, pourtant l'hôpital public les emploie parfois jusqu'à deux ans en CDD ; le salaire d'une manipulatrice en radiologie avec 17 ans d'ancienneté est de 1 710 euros. Les risques encourus par cette profession ne sont absolument pas reconnus non plus. Aujourd'hui, 65 manipulateurs en radiologie exercent au Groupe hospitalier du Havre et reçoivent 80 % des patients des urgences. Sans imagerie, l'hôpital, quel qu'il soit ne peut pas fonctionner, car elle fait partie intégrante du diagnostic pour plus de la moitié des soins à dispenser. Ces agents dont les efforts sont quotidiens, toujours au service des usagers, des patients, ayant à cœur le sens du service public, exerçant dans un métier de surcroît manquant cruellement de législation pour les protéger, revendiquent une revalorisation salariale légitime de 300 euros mensuels minimum et un renfort d'effectifs spécialisés. Oubliés de la prime individuelle de risque au bénéfice des professionnels des urgences, ces personnels se sentent méprisés et le Plan santé 2022 ne fait qu'aggraver les choses avec des infirmières diplômées d'État qui pourraient prescrire des radiologies aux urgences, déniaient ainsi toute la spécificité du métier de manipulateur. Cette situation, indigne du service de santé français, fait craindre pour les soins des patients et la santé des agents. Il y a donc urgence à doter l'hôpital de manipulateurs en radiologie en nombre suffisant, qualifiés et dont les formations seront régulièrement renouvelées. Il lui demande quelle est sa position sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Lecoq](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25309

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 20 avril 2020

**Question publiée au JO le :** [17 décembre 2019](#), page 10891

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)